

Repères

le magazine de la ville de Saran

janvier 2026
n°325

MEILLEURS
VŒUX

20
26

SPORT



ÉDUCATION

SERVICE
PUBLIC

SÉNIORS

PATRIMOINE

CULTURE

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

26 novembre ➤

Les saranais ont retrouvé le Forum Santé, nouvelle formule, autour d'ateliers d'échanges, de vaccination et dépistage avec des professionnels de santé. L'occasion d'aborder des thèmes divers tels que la nutrition, le sommeil, les addictions, la prévention, la santé mentale, le don d'organe... Une journée riche de rencontres qui a permis de rapprocher les visiteurs et les professionnels de santé et de répondre aux nombreuses questions.



Début décembre ↗

Les traditionnels colis gourmands de Noël ont été offerts par la Municipalité aux saranais de 70 ans et plus.



10 décembre ↗

La 5^e édition de « Noël en fête » a permis au CCAS de la Ville, organisateur de l'opération, de réunir 73 familles bénéficiaires de la CSS, autour d'un spectacle ou d'offrir un ballotin de gourmandises ou une carte cadeau. Pour que Noël soit une fête pour tout le monde.



Du 8 au 12 décembre ↗

Les élèves de l'École municipale de Danse ont pu faire découvrir à leurs familles le travail accompli depuis le début de l'année auprès de leurs professeurs. Un aperçu de la qualité des cours enseignés et de l'art chorégraphique pratiqué.

◀ 29 novembre

Le Foyer Georges-Brassens a accueilli 25 exposants pour son Marché de Noël, proposant à la fois des objets et accessoires créatifs mais également des produits gastronomiques prêts à être offerts pour les fêtes de fin d'année. L'ensemble des recettes de cette journée a permis de récolter 1376 €, reversés au Comité local du Secours populaire.



Mathieu Gallois

Maire de Saran
Conseiller départemental

Chères Saranaises, chers Saranais,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux.

2026 sera une année particulière et importante pour notre commune avec les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars. Comme tous les 6 ans, chacune et chacun pourra s'exprimer lors de ce scrutin sur le devenir de notre ville.

Au-delà du rôle des élus municipaux je souhaite surtout saluer celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour maintenir le lien social : agents des services publics, bénévoles, responsables associatifs, acteurs économiques, personnels des établissements scolaires, professionnels de santé et services de secours ... Leur rôle est essentiel et leur engagement mérite d'être reconnu et salué comme nous le faisons dans le dossier de ce Repères sur les Sapeurs Pompiers d'Ormes et Saran.

Que 2026 vous apporte bonheur, joie, santé et réussite dans vos projets. Que les messages de solidarité, d'égalité, de fraternité et de paix trouvent l'écho dont nous avons tant besoin aujourd'hui.

Très belle année 2026 à chacune et chacun d'entre vous.

*Bien cordialement
Mathieu Gallois*

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Travaux	p.6
Action jeunesse	p.8
Actu jeunesse	p.9
Menus	p.10
Associations	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
On en parle	p.19
Actu social	p.20
Vie visage	p.21
Espace public	p.22
Hommage	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

- Directeur de la publication : Mathieu Gallois, maire.
- Responsable du service communication : Simon Picard
- Rédaction, photographies et mise en pages : Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- Diffusion : par nos soins.
- Impression : Imprimerie Prévost Offset.

- Tirage : 10 000 exemplaires.
 - ISSN : 0153-7016
 - Dépôt légal : janvier 2026
 - Numéros de licence : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



ATELIER MÉMOIRE SENIORS



Un atelier mémoire proposé par le service Seniors de la Ville et animé par l'association Artz est organisé sur 4 dates :

Les lundis 2 février, 16 février, 16 mars et 30 mars, de 10h à 11h30.

Salle animation seniors : Résidence de la Guignace, 137 Allée de la Guignace, Saran.

Cet atelier interactif, réservé aux seniors, permet de stimuler la mémoire à travers l'Art.

Aucune compétence en histoire de l'art n'est nécessaire, l'approche ludique et interactive permet l'ouverture de l'activité à chacun à partir de 62 ans.

**Inscriptions obligatoires :
02 38 80 34 24**

CONFÉRENCE INFORMATIQUE

« Comprendre le Cloud »



Vous avez entendu parler du « cloud », mais vous ne savez pas vraiment ce que c'est, ou comment il peut vous être utile au quotidien ?

Venez découvrir en quoi le cloud révolutionne la manière dont nous stockons nos fichiers, accédons à nos applications et interagissons avec les technologies d'aujourd'hui. Le CIMAS informatique de Saran, vous convie à une conférence menée par Pascal Catel pour mieux comprendre le cloud.

Jeudi 15 janvier 2026, à 14h

Salle des fêtes de Saran

Entrée gratuite – Tout public



MARCHE DU GIVRE

Samedi 31 janvier 2026

L'USM Saran Marche organise sa traditionnelle marche du Givre, ouverte gratuitement à tous.

2 circuits tout public au choix dans la forêt d'Orléans : départs et arrivées au Parc de Loisirs de la forêt de Saran (à proximité de Rigolou et des tennis), rue de la Tuilerie.

- 12 km – Départ à 13h30
- 6 km – Départ à 14h30



EXPOSITION

40^e salon des artistes cheminots



Les Artistes cheminots prennent possession de la Galerie du château de l'Étang pour y présenter leurs nouvelles œuvres réalisées dans leurs ateliers. Dessin, aquarelle, huile, acrylique, pastel, gravure mais aussi terre, céramique ou photo vous feront voyager au fil des découvertes dans des émotions figuratives ou abstraites.

Galerie du château de l'Étang

Du jeudi 8 au dimanche 25 janvier 2026

02 38 80 35 61 // chateau.etang@ville-saran.fr

Du mardi au vendredi de 14h à 17h // Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes)

Entrée libre - Tout public - Fermé le lundi

NUITS DE LA LECTURE

Du 21 au 24 janvier 2026

Les nuits de la lecture promeuvent le livre et la lecture auprès de tous les publics. Pour cette édition 2026, le thème proposé est « Ville et campagne ».

Pour la 5^e année consécutive, la Médiathèque de Saran propose une programmation riche en animations pour célébrer le plaisir de lire à tout âge. Histoires pour les petites et les grandes oreilles, jeux vidéo, concert, lecture interactive...

Autant d'animations sur le thème « Ville et campagne », qui vous feront découvrir ou redécouvrir les diversités et les richesses de nos territoires. À ne pas manquer !

Voir programme complet dans l'Agenda p.16-17

Médiathèque – La Boîte – Gratuit

Réservation sur la billetterie en ligne www.saran.fr



DES POINTS DE COLLECTES SAPINS DE NOËL

Du 5 au 23 janvier 2026



Les services de la Ville vous proposent de déposer vos sapins de Noël naturels (sans décoration, sans neige artificielle) dans 7 espaces dédiés :

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole Faucheu
- Parking de la crèche des P'tits Loups
- Parking Dojo – Centre nautique
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Entre la Salle des fêtes et l'Église du Bourg
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes

Les sapins seront broyés par le service des espaces verts pour être épandus en copeaux sur les différents parterres et massifs de la Ville.

BANQUET DES SENIORS

Dimanche 1^{er} février

Pour rappel, les personnes préalablement inscrites, sont attendues au traditionnel Banquet des seniors, **à partir de 11h** (fermeture des portes à 11h45) à la **Halle des sports Jacques Mazzuca** (115, Allée Roland Rabartin - Accès au parking par l'avenue du stade ou par la RD2020).

Un interprète langue des signes sera présent. Pensez à vous munir de **votre ticket d'entrée avec le numéro de table à présenter sur place**. Le jour du banquet, les personnes absentes et qui n'ont pas prévenu ne seront pas prioritaires à la prochaine édition.

LANCEMENT DU PRIX LUVU 2026

Du Samedi 10 janvier au samedi 13 juin

Durant ce premier trimestre 2026, participez à la 9^e édition du littéraire LuVu, qui met à l'honneur les livres en gros caractères, pour votre livre préféré parmi une sélection de 4 titres.

Rendez-vous le **samedi 10 janvier** pour découvrir la nouvelle sélection.

Médiathèque – La Boîte
Gratuit – Entrée libre

Rencontres des auteurs

Comme l'année dernière, vous pourrez tout au long de cette édition rencontrer les auteurs sélectionnés à cette occasion.

samedi 7 février à 16h
Anne Michel (en visio)

samedi 28 février à 16h
Étienne Kern

samedi 4 avril à 16h
Claire Destriau (visio)



Le recensement de la population a démarré !

Si vous êtes recensé(e) cette année, n'oubliez pas d'y répondre.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr





REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG, UNE NOUVELLE PHASE DÉBUTE : **LA RUE DU BOURG**

Après la rue de la Fontaine et la place Nelson Mandela, le chantier de réaménagement se concentre désormais à l'axe principal de ce secteur : la rue du Bourg. **Une modification de la circulation et des transports en commun sont à prévoir durant la durée des travaux.** Mode d'emploi.



Renouvellement et développement des plantations

L'aménagement nécessitera l'abattage de certains arbres d'alignement malades, dangereux ou inadaptés, mais verra dans le futur aménagement la plantation **d'une soixantaine de nouveaux individus**. Soit **deux arbres plantés, pour un arbre abattu**, pour avoir demain, un patrimoine plus diversifié et plus qualitatif.



Une circulation maintenue



La première phase du chantier passera par la réalisation d'un diagnostic archéologique, obligatoire pour tout projet de ce type. Une circulation aménagée (alternée sur une voie, signalée par des feux de chantier) sera mise en place sur les zones concernées par les travaux, afin de permettre autant que possible l'accès par cette voie. Des stationnements pourront faire l'objet de suppressions temporaires.

Une signalétique spécifique sera mise en place. Elle aura pour fonction de faciliter la circulation, le stationnement et l'accès aux commerces.



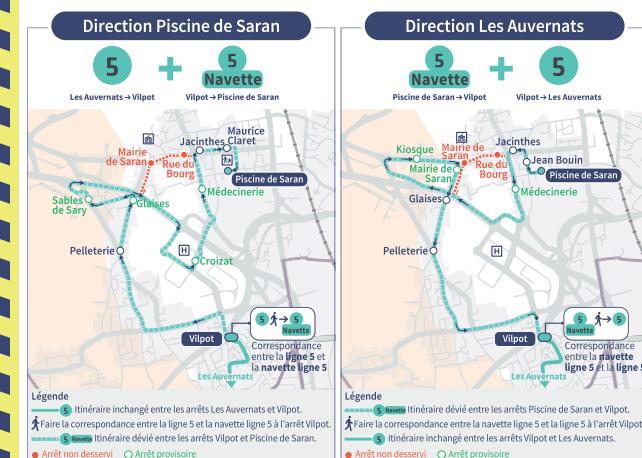
Bus et transports en commun : déviation des lignes et modification des arrêts

Les lignes de bus TAO n°5 et n°50 ne pourront plus emprunter la rue du Bourg. Un itinéraire de déviation sera mis en place, avec l'installation d'arrêts provisoires, au plus proche de la zone non-desservie. De nouveaux arrêts seront également ajoutés le long de l'itinéraire de déviation, offrant de nouvelles possibilités d'accessibilité à ces lignes. Ces modifications de tracés vont allonger le temps de parcours des deux lignes et provoquer des changements d'horaires, notamment pour les jeunes saranais fréquentant le lycée Maurice Genevoix d'Ingré (Ligne 50). Soyez vigilants aux nouveaux horaires !

Des informations de Kéolis-TAO, avec les détails des itinéraires et plans, seront mis à disposition des usagers sur les arrêts concernés, et consultables sur www.tao-mobilites.fr et sur l'application mobile TAO.

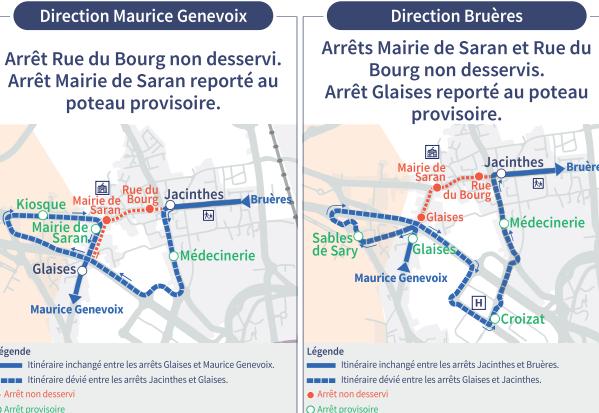
Ligne déviée à partir du 5 janvier 2026

Arrêts Mairie de Saran et Rue du Bourg non desservis.
Itinéraire modifié entre les arrêts Vilpot et Piscine de Saran.
Du lundi au samedi, correspondance entre la ligne 5 et la navette ligne 5 à l'arrêt Vilpot.
Le dimanche, la ligne 5 circule entre Les Auvernats et Piscine de Saran, sans correspondance à l'arrêt Vilpot.



Ligne déviée à partir du 5 janvier 2026

Itinéraire modifié entre les arrêts Jacinthes et Glaises.



Commerces et services : assurer la continuité d'activité

Durant toute la durée du chantier, les accès aux habitations et aux commerces seront donc maintenus, ainsi que pour les services de secours et d'urgence. Les entreprises de travaux prendront également en compte les nécessités de livraison (en petit volume) des commerces et services.

Le déroulement des travaux a été réfléchi pour limiter au maximum l'impact sur l'activité commerciale. Les plannings seront communiqués aux commerçants pour qu'ils puissent s'organiser au mieux. Le marché hebdomadaire est quant à lui, toujours relocalisé temporairement sur le parking de la salle des fêtes, à seulement quelques pas.



Restez informés sur l'évolution du chantier !

Détails du projet, calendriers et avancées des travaux, déviations, circulations, bus,... Retrouvez les dernières informations et les évolutions du projet de requalification du centre-bourg sur <https://saran.fr/reamenagement-centre-bourg#actualites-travaux>



*Opération réalisée par la Ville de Saran et Orléans métropole, avec le soutien de la Région Centre-val de Loire.



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

Hi! # OK!



LES VACANCES D'HIVER DU 16 AU 27 FÉVRIER 2026

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL ET BASE DE LA CAILLERETTE

Réservations jusqu'au 24 janvier 2026

Thèmes : « La vie est un arc en ciel - Jouons avec les couleurs » pour Pagnol 3/5 ans, « le bric à brac fantastique » pour Pagnol 6/8 ans, sans oublier le « cap vers les expéditions polaires » pour la base de la Caillette 9/14 ans.

LES STAGES SPORTIFS (réservés aux enfants Saranais du CE1 à la 5^{ème})

Semaine du 16 au 20 février 2026 :

Multi-sports et gymnastique

Réservation jusqu'au 24 janvier 2026

Semaine du 23 au 27 février 2026 :

Multi-sports et futsal

Réservation jusqu'au 31 janvier 2026

INFORMATIONS : 02 38 80 34 05

LE CLUB ADOS DU VILPOT (11/17 ans), LE VILPOT ENFANCE (7/11 ans) ET LE CLUB MÉCA (12/25 ans)

Ouverts, sans réservations Adhésion jeunesse obligatoire (10 € pour 2026), disponible au sein des clubs et du Point Information Jeunesse).

Retrouvez le calendrier 2026 dans votre Espace Famille.

Rappel : Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS

02 38 80 34 18



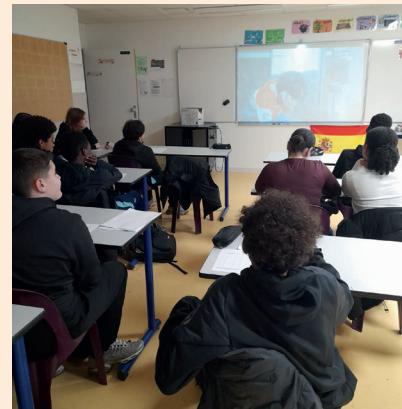
PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026 OBLIGATOIRES

DU 12 JANVIER AU 7 MARS 2026

Pour les enfants nés en 2023, les familles nouvellement installées sur la commune et/ou les demandes de dérogation (de secteur ou hors commune), merci de vous présenter en mairie munis d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi que du livret de famille. Passé cette date, le lieu d'habitation ne pourra être pris en compte pour définir l'école d'affectation. **INFORMATIONS : 02 38 80 34 01**

BIEN PRÉPARER SON STAGE 3^{ÈME}

Durant la semaine du 1^{er} au 5 décembre 2025, le point Information Jeunesse est intervenu auprès des **6 classes de 3^{ème} du collège Montjoie** sur la thématique de « recherche de stage », soit près de **270 élèves**.



Lors de ces interventions d'une heure par classe, l'objectif principal était d'accompagner les élèves dans la préparation de leur stage d'observation. Pour Charline Piouffre, l'une des informatrices du PIJ, « il est essentiel de rappeler l'importance de ce stage dans le parcours des élèves. Il s'agit souvent de leur première immersion dans le monde professionnel, une étape essentielle pour découvrir un métier, pour confirmer parfois une idée d'orientation ou simplement éveiller leur curiosité ». Les séances

débutent très souvent par une projection de séquences filmées insistant sur les bonnes pratiques à tenir et celles à proscrire (savoir appeler, se présenter, faire part de ses motivations...). Viennent ensuite le temps des échanges, des questions, des mises en situation comme un face-à-face pour un entretien.

« Les élèves ont été invités à réfléchir à leurs centres d'intérêt, à leurs qualités et à leurs éventuelles envies pour identifier des pistes de stages pertinentes, précise l'informatrice. Nous avons également abordé les différentes méthodes pour rechercher un stage, contacter des entreprises locales, mobiliser son réseau personnel. Nous avons expliqué les attitudes attendues en entreprise comme la ponctualité, la politesse, la prise d'initiative et le respect des consignes ». Chaque intervention s'est conclue par un rappel des échéances à anticiper et par un message rassurant : « chacun peut trouver un stage enrichissant, à condition de s'y prendre tôt et de faire preuve de motivation ».

Au-delà de ces séances, le PIJ reste l'interlocuteur privilégié pour poursuivre l'accompagnement des jeunes dans leurs recherches.

POINT INFORMATION JEUNESSE :
02 38 80 34 12





© Esquisse architectes : Skarbek Architectes
Photographie non contractuelle

LE COLLÈGE MONTJOIE

fait peau neuve

Les travaux en cours concernent la restructuration et l'extension de l'établissement scolaire. Cette opération structurante allie fonctionnalité, modernité et esthétisme, avec une identité visuelle forte. Livraison prévue pour la rentrée scolaire de septembre.

Construit en 1972, rénové en 1997, le collège connaît aujourd'hui une requalification synonyme d'une seconde jeunesse. Cette opération d'envergure, **d'un coût de 5,5 millions d'euros**, est portée par le Conseil Départemental. Elle comprend notamment la restructuration de tous les bâtiments, l'agrandissement d'un bâtiment intégrant dans son prolongement trois nouvelles salles de classe, la création d'une nouvelle restauration scolaire avec un self participatif (le premier du Loiret)... Deux éléments se signalent particulièrement : un préau-avant en béton blanc, véritable colonne vertébrale qui relie tous les bâtiments et accompagne toutes les circulations ; et, à l'entrée du collège, une fresque qui figure les valeurs de la République avec sa splendide Marianne. **L'établissement scolaire qui accueille aujourd'hui 650 élèves va voir sa capacité portée à**

700. « Nous avions un réel besoin d'un agrandissement et la demi-pension n'était plus aux normes, explique Paula Houry, principale du collège. Ce nouveau cadre de vie est attendu par les personnels, les élèves et les parents. Avec un environnement adapté et accueillant, les conditions de travail et le bien-être de tous vont être considérablement améliorés ».

Un second collège toutefois demandé par la Ville

« L'établissement était à bout de souffle, précise Mathieu Gallois, conseiller départemental. Il y a deux ans nous avions demandé au Conseil départemental de revoir sa feuille de route afin que les travaux prévus répondent vraiment aux besoins d'aujourd'hui ». **Avec un fort parti-pris écologique** : rénovation énergétique et thermique complète, valorisation de la lumière naturelle, jardin paysager, amphithéâtre extérieur... « On change d'esthétique, disent les architectes concepteurs Antoine Skarbek et Olivier Blot. Nous nous sommes mis à l'échelle des enfants et de tous les utilisateurs afin qu'ils puissent s'épanouir. Construire ou restructurer un établissement scolaire, c'est une action républicaine fondamentale. C'est un privilège aussi ». Et de souligner la perfor-



mance technique et structurelle de l'aile géante blanche du préau et l'originalité de la fresque emblématique : un procédé d'impression en 3D sur du béton. Celle de Saran est unique en France par son ampleur. Mathieu Gallois rappelle la position de la Ville : « En termes de prospectives démographiques et territoriales nous demandons toujours un second collège sur Saran. À cet effet, nous avons obtenu que le Conseil départemental retienne une réserve foncière sur la zone de l'ancien aérodrome. Nous privilégions les collèges à taille humaine car on sait les difficultés que connaissent les grands établissements. À Montjoie il faut que les moyens humains, pédagogiques et matériels, suivent aussi. Nous restons vigilants sur l'augmentation des effectifs ».

• Didier Colin



Restauration municipale Janvier

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 29 DÉCEMBRE

- Macédoine
- Pépites de hoki panées
- Boulettes végétariennes sauce tomate
- Pommes de terre vapeur
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio vanille

MARDI 30 DÉCEMBRE

- Salade piémontaise
- Sauté de veau bio sauce cumin
- Omelette
- Carottes bio
- Brie bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

- Salade vinaigrette
- Émincé de porc bio sauce moutarde
- Riz basmati bio
- Lentilles vertes
- Pain maïs
- Crème dessert bio vanille, galettes bio

JEUDI 1ER JANVIER

Meilleurs vœux

VENDREDI 2 JANVIER

Menu végétarien

- Carottes râpées vinaigrette
- Bâtonnets croustillants au blé
- Épinards bio
- Vache qui rit bio
- Pain bio
- Semoule nature au lait

LUNDI 5 JANVIER

Menu végétarien

- Betteraves bio
- Omelette
- Purée de pommes de terre
- Pain bio
- Fromage blanc bio, sucre

MARDI 6 JANVIER

- Taboulé bio
- Sauté de bœuf bio paprika
- Polenta bio au fromage
- Brocolis bio
- Pain bio
- Flan vanille bio caramel

MERCREDI 7 JANVIER

- Salade de riz bio à la niçoise
- Salade de riz crudités
- Cuisse de poulet sauce tomate
- Pois chiches bio sauce tomate
- Haricots verts
- Chaussé aux Moines
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 8 JANVIER

Menu végétarien

- Céleri rémoulade
- Gratin de pâtes bio semi-complètes
- Saint Môret bio
- Pain bio
- Île flottante

VENDREDI 9 JANVIER

- Potage tomate, emmental râpé bio
- Cabillaud crème de poivron
- Boulettes végétariennes crème de poivron
- Riz bio
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

LUNDI 12 JANVIER

- Carottes râpées bio
- Sauté de dinde aux épices marocaines
- Boulgour bio
- Beignets de brocoli
- Rondelé bio
- Pain de campagne
- Compote pomme poire

MARDI 13 JANVIER

- Chou rouge bio
- Saucisse chipolata
- Saucisse végétale
- Lentilles vertes
- Pain bio
- Fromage blanc vanille

MERCREDI 14 JANVIER

Menu végétarien

- Potage potiron vermicelles
- Quiche maison aux légumes
- Salade vinaigrette
- Pain bio
- Fromage blanc bio sucre
- Fruit de saison

JEUDI 15 JANVIER

- Endives, dés de mimolette
- Émincé de bœuf bio sauce tomate
- Œufs durs béchamel
- Chou fleur bio
- Pain bio
- Galettes des rois

VENDREDI 16 JANVIER

- Salade de pâtes bio aux crudités
- Poisson du jour à la crème
- Boulettes végétariennes
- Épinards bio
- Saint Nectaire
- Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 19 JANVIER

- Betteraves bio vinaigrette
- Colin sauce aneth
- Boulettes végétariennes
- Brocolis bio
- Pain bio
- Crème dessert bio chocolat

MARDI 20 JANVIER

- Pommes de terre vinaigrette
- Sauté de porc bio sauce cajun
- Omelette
- Haricots beurre
- Emmental bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 21 JANVIER

- Salade aux billes de mozzarella
- Rôti de bœuf bio
- Riz basmati bio
- Purée de pois cassé bio
- Pain bio
- Compote pomme cerise

JEUDI 22 JANVIER

Menu végétarien

- Haricots verts vinaigrette
- Haricots rouges façon chili
- Riz bio
- Tomme blanche
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 23 JANVIER

Menu végétarien

- Duo de carottes et céleri bio vinaigrette
- Sauce végétarienne aux lentilles
- Pâtes bio
- Croc lait bio
- Pain bio
- Chou vanille

LUNDI 26 JANVIER

- Salade vinaigrette
- Filet de poulet
- Boulgour bio aux légumes
- Lentilles bio
- Pain bio
- Petits suisses bio aromatisés

MARDI 27 JANVIER

- Pizza à l'emmental
- Sauté de veau
- Pois chiches bio sauce tomate
- Brocolis bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 28 JANVIER

Menu végétarien

- Carottes râpées
- Gratin de céréales aux petits légumes
- Tome blanche
- Pain bio
- Poires au sirop

JEUDI 29 JANVIER

- Céleri rémoulade
- Poisson du jour
- Nuggets de blé
- Riz basmati bio
- Pain bio
- Crème dessert bio vanille

VENDREDI 30 JANVIER

- Rillettes de porc
- Terrines de légumes
- Omelette
- Purée de butternut
- Rondelé bio
- Pain de campagne
- Fruit de saison



L'Association des Parents d'Élèves des écoles maternelle et élémentaire du Bourg joue un rôle essentiel dans la vie des établissements. Elle œuvre pour la défense de toutes les familles et l'épanouissement des élèves autour de leur scolarité.

L'APE, qui regroupe des parents bénévoles, s'engage dans la défense des intérêts des enfants et des familles des deux écoles du Bourg. Elle représente les parents auprès de l'institution scolaire, et sert d'intermédiaire. « Nous avons un rôle vraiment utile, assure Johann Poisson, le président. Comme voix des parents, nous sommes pris au sérieux tant par les écoles que par la mairie ». À noter que l'APE du Bourg est la seule association représentative de parents d'élèves sur la commune. Les autres établissements scolaires du premier degré ont des représentants des parents non affiliés (voir encadré). Les rôles de l'APE, dont le bureau est élu chaque année, sont nombreux. L'association valide le règlement intérieur de l'établissement, est présente aux conseils d'école, fournit des renseignements et des informations aux parents sur la vie scolaire... C'est en cela un maillon clé du système scolaire. L'APE Saran Bourg organise également

L'APE du Bourg élément clé de la vie scolaire

plusieurs événements tout le long de l'année. En septembre, elle propose un « after-school », un temps d'échanges et de rencontres entre parents. Décembre est marqué par plusieurs rendez-vous : la venue du Père Noël en maternelle, le Marché d'hiver pour tous. La distribution des chocolats est aussi très appréciée à Pâques. L'association rythme l'année scolaire par des repas et goûters partagés, et organise la fête de l'école de fin d'année.

Participer, aider, proposer.

Ces actions, sources de recettes financières, assurent le bon fonctionnement de l'APE et participent à la vie des écoles. Ainsi le prochain VTP (Vide ton placard) se tiendra le 4 avril à la salle des fêtes. Est également prévue la tombola de fin d'année scolaire avec de nombreux lots à gagner. « En début d'année, nous reversons la plus grande partie de nos recettes pour des projets d'écoles (ndlr : 2400 euros cette année), explique Mélanie Poisson, trésorière de l'association. Ceci permet de financer des sorties scolaires, d'acheter des jouets... »

Parmi les multiples projets de l'APE, un lui tient particulièrement à cœur. « Nous souhaitons mettre en place un « Café des parents », afin les réunir autour d'un lieu d'échanges, pour une meilleure cohésion ». Les bénévoles de l'association



entretiennent de bonnes relations avec les équipes pédagogiques. Et, dans leur rôle, soulève selon l'actualité, certains sujets : absence de professeurs, harcèlement scolaire, incivilités... « Nous amenons aux enfants autre chose qu'un simple cadre scolaire, conclut Mélanie et Johann. On développe du lien social, afin que les parents ne viennent pas seulement chercher leurs enfants à la sortie ». L'APE accompagne, favorise le partage d'idées et en permet la mise en œuvre.

• Didier Colin



L'APE SARAN BOURG

Création : 2023
Nombre d'adhérents : 24
Cotisation : 5 euros
E-mail : apesaranbourg@gmail.com

LES COLLECTIFS DES PARENTS D'ÉLÈVES DANS LES AUTRES ÉCOLES

L'école intercommunale des Aydes, répartie entre les Villes d'Orléans et de Saran (regroupant 70 % de saranais), possède également sa propre association de parents d'élèves : « Les parents des Aydes ».

Dans les autres écoles saranaises, il n'existe, à l'heure actuelle, pas de statuts associatifs pour le regroupement des parents d'élèves. Cela n'empêche pas les parents d'être acteurs et engagés dans la vie de l'école, au même titre que pour l'APE du Bourg. Ainsi, au-delà de la représentation auprès de l'institution scolaire, ils organisent également dans chaque école de nombreuses animations conviviales, visant à créer du lien entre les divers acteurs du secteur scolaire. Les recettes de ces actions servent aussi à financer les futurs projets des écoles, par l'intermédiaire de la coopérative scolaire.

- **École des Parrières** (24 parents élus)
- **École des Sablonnières** (14 élus en maternelle, 13 élus en élémentaire)
- **École du Chêne Maillard** (10 élus en maternelle, 14 élus en élémentaire)



Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

PRÉVENIR, SECOURIR,

En octobre dernier, le lieutenant Éric Chenaille a pris les commandes du Centre d'Incendie et de Secours Ormes-Saran, qui rassemble pompiers volontaires et pompiers professionnels. Cet évènement coïncide avec le lancement d'un plan d'actions en faveur du volontariat, sans lequel la sécurité civile ne pourrait être pleinement assurée.

C'est le 17 octobre dernier, lors d'une cérémonie officielle, que **le lieutenant Éric Chenaille a pris ses fonctions de Chef de centre du CIS Ormes-Saran**. Un Centre d'Intervention et de Secours qui a fêté **son 10^e anniversaire en mars 2025**.

Cette nomination consacre le riche parcours professionnel de ce quinquagénaire au sein de différents services des pompiers. Sa dernière affectation étant au sein du G3P (Groupe Prévention, Prévision et Planification) du SDIS du Loiret, pendant plus de 7 ans. Elle constitue aussi un nouveau jalon dans un engagement de **plus de 40 années chez les pompiers**. « J'ai commencé à 16 ans, en tant que sapeur-pompier volontaire au CSP de Saint-

Flour, dans le Cantal », explique le lieutenant Chenaille. « J'ai été inspiré par mon beau-père. L'histoire était écrite d'avance. Et j'ai passé le concours pour devenir pompier professionnel à 18 ans ».

Désormais, le nouveau chef de centre œuvre à son objectif prin-

cipal : pérenniser le fonctionnement du CIS Ormes-Saran. « C'est un centre bien rodé, avec un effectif relativement important, et une mixité entre pompiers professionnels et volontaires. Nous sommes fortement sollicités et opérationnels 24h/24,

7jours/7. Nous intervenons même en dehors de notre zone » (voir par ailleurs). Autre objectif lié au premier : proposer une montée en compétence aux pompiers du Centre, ce, dans un climat de confiance et de sérénité pour tous.

Le volontariat, un atout indispensable

À ce jour, le Loiret compte **300 pompiers professionnels et un peu plus de 2 000 sapeurs-pompiers**



LE CENTRE INCENDIE ET SECOURS ORMES-SARAN

- 7** Inauguré officiellement le 17 mars 2015
- flame** Regroupement en un site unique des casernes de pompiers d'Ormes et de Saran
- person** Chef de Centre : Lieutenant Éric Chenaille
- search** Effectifs : 55 sapeurs-pompiers volontaires (dont 14 femmes sapeurs-pompiers) et 5 pompiers professionnels.
- location** Zone d'intervention : Nord-ouest de l'agglomération (Ormes, Saran, Ingré, Bucy-Saint-Liphard, Boulay-les-Barres, Gidy, Cercottes...). Interventions hors zone ponctuelles.
- wave** Nombre d'interventions : Entre 1 600 et 1 700 en 2025.
- star** Nature des interventions : 85 % d'entre elles concernent le secours à la personne.
- location** Localisation : rue de la Vallée à Ormes.

PROTÉGER

volontaires (200 000 au niveau national).

« Sans cet engagement citoyen, les pompiers ne pourraient plus fonctionner. On ne pourrait plus engager de moyens de façon rapide et organisée comme on le fait aujourd'hui. On ne pourrait plus conserver notre capacité opérationnelle », souligne le chef de centre. « D'où l'importance de disposer d'un volant de volontaires qui permet de diminuer la charge de travail des pompiers professionnels ».

Aujourd'hui, le volontariat est confronté à l'évolution des modes de vie et de la société. Et le processus de formation des sapeurs-pompiers volontaires est relativement long (plus ou moins un an), ce qui constitue un obstacle potentiel aux vocations. Face aux défis croissants en matière de recrutement et de fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires, le bureau du conseil d'administration du SDIS 45 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a adopté à l'automne dernier **un grand plan d'action « Volontariat »**. Ce plan s'articule autour de 4 axes : promouvoir l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires,

optimiser le processus d'engagement, améliorer la disponibilité opérationnelle et la répartition des effectifs, valoriser et fidéliser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.



© SDIS 45

COMMENT DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Tout un chacun(e) peut postuler **dès 16 ans**, pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Par définition, les sapeurs-pompiers volontaires sont **des citoyen(nes) qui choisissent de s'engager volontairement au service de la collectivité**.

En marge de leurs études, de leur profession, de leur vie familiale, ils se rendent disponibles sur des périodes où ils peuvent être appelés de jour comme de nuit pour porter secours ou éteindre un incendie. Ils consacrent également une partie de leur temps libre à la formation.

Dans le Loiret, les sapeurs-pompiers volontaires constituent plus de **81% des effectifs**. Autant dire que leur rôle est primordial dans l'organisation des secours.

Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire en ligne. www.sdis45.com > rubrique « Rejoignez-nous »



BENJAMIN PAILLET



A 37 ans, Benjamin Paillet a une vie bien remplie avec ses trois enfants et son poste de responsable dans un bureau d'étude dans l'électronique. Ceci sans compter sur son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire depuis ses 16 ans. « Tout a commencé autour d'une discussion avec le chef de centre des pompiers de Saint-Pérvy-la-Colombe en juillet 2004 », confie-t-il. Saranais depuis 2013, il a vécu la fermeture du centre de Secours de La Croix Blanche et poursuit son volontariat auprès du CIS d'Ormes-Saran. « Aujourd'hui, c'est ma bouffée d'oxygène, j'en ai besoin. Au travail, je suis tout le temps assis, chez les pompiers, je suis dans le feu de l'action. »



C'est très fraternel, c'est une deuxième famille, et être sapeur-pompier volontaire est une expérience extraordinaire. Être là pour aider les autres, c'est ce qui me plaît vraiment, tout comme l'adrénaline et le goût du risque. Mais je mesure ce que je fais, j'ai des responsabilités que j'assume : On part à 6, on revient à 6 », explique l'adjudant-chef. L'essentiel des interventions consiste à du secours à la personne à domicile ou sur la voie publique.

Les risques et le danger ? « On s'entraîne puis en mission, on exécute. La réflexion se fait après. On arrive à ne plus penser au dan-

ger, même s'il y a toujours des situations que l'on redoute, des moments difficiles.

Au fil des ans, on se crée une carapace pour se protéger. Et puis on a besoin de ces situations pour se rappeler que ce l'on fait est utile ».

Le volontariat peut évoluer et évolue. « À présent, la plupart des sapeurs-pompiers volontaires ne reste pas longtemps, ils bougent du fait des études, de l'activité professionnelle ou encore de la situation familiale. Heureusement qu'il y a toujours les fidèles qui ont encore envie. Pour ma part, j'ai fait le choix de donner un peu moins de temps aux pompiers et un peu plus à ma famille. J'assure une semaine d'astreinte par mois et 36 heures minimum au centre. J'arrêterai quand mon corps me dira stop. Pour l'instant ce n'est pas le cas ».

« SE RENDRE DISPONIBLE POUR LES AUTRES AFIN DE LES AIDER, C'EST CE QUI ME PLAÎT »



MAELYS HARASSE

« Il y a de plus en plus de filles chez les sapeurs-pompiers volontaires. Il ne faut pas hésiter à pousser la porte », indique Maelys Harrasse.

En matière d'engagement citoyen, cette sportive de toujours fait figure d'exemple des plus précoces. « J'ai commencé aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) à 10 ans. Aider les autres, ça m'a plu de suite et je n'ai pas eu envie d'arrêter ». S'en est donc suivi pour elle, lors des années lycée, des stages dans les casernes de pompiers d'Orléans-centre et d'Orléans-sud, et à l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence, et en conclusion l'obtention Bac pro métiers de la sécurité.

« VENIR EN AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ, C'EST MA PASSION »

À 19 ans, Maelys est désormais forte de 3 ans d'expérience chez les Sapeurs-pompiers Volontaires (SPV) du SDIS de Châteaudun, sa ville d'origine. « J'y suis présente ou d'astreinte à domicile le week-

end. Venir en aide aux personnes en difficulté, se rendre utile, j'adore ça, c'est ma passion », explique-t-elle. « Les interventions de secours à la personne que l'on effectue sont parfois délicates, surtout lorsqu'il s'agit de la première expérience (arrêt cardiaque fatal, fausse couche...). »

« À cette occasion, mes supérieurs m'ont prise à part pendant 15 minutes pour me rassurer. Il y a un esprit d'équipe chez les pompiers, et on débriefe beaucoup ». Le plus difficile lors des interventions ? « Pour moi, c'est lorsqu'il y a des enfants en bas



âge qui sont impliqués ». Les enfants sont en effet un public que Maelys affectionne tout particulièrement, en tant qu'animatrice diplômée à la Ville de Saran au périscolaire du Chêne-Maillard et au Centre de loisirs Marcel-Pagnol. « Ma formation de SPV est utile au quotidien, dans mon travail, comme lorsqu'un enfant se fracture un doigt », mentionne la sapeur-pompier volontaire de première classe, qui envisage le métier de formatrice Premiers secours. « Les Sapeurs-pompiers, dès le plus jeune âge c'est formateur. J'ai énormément gagné en maturité. J'ai beaucoup pris de recul », se félicite-t-elle.



JONATHAN LANOUE-SIMON

Avec un père et un frère pompiers volontaires à Saran, Jonathan Lanoue-Simon a baigné dès le plus jeune âge dans l'univers des « Soldats du feu ». « J'ai vécu le quotidien de la caserne et je suis rentré chez les sapeurs-pompiers volontaires à 16 ans, au centre de secours de Saran, puis au CIS d'Ormes-Saran. Ça s'est fait tout naturellement, c'était une évidence. J'avais envie de me rendre utile, de m'engager concrètement en première ligne, dans le secours à victime », explique ce trentenaire. Une implication vécue en toute sérénité. « Chez les

pompiers, il y a un esprit de corps. Tout au long de l'année, on se prépare, on fait des manœuvres, rien n'est laissé au hasard. On est une grande famille et c'est important de bien se connaître pour travailler ensemble. Pendant les interventions, on est concentrés, il y a une cohésion de groupe ».

Au quotidien, ce père de deux enfants concilie donc volontariat chez les sapeurs-pompiers, vie professionnelle et vie familiale. « Aujourd'hui, avec l'évolution du mode de vie, dans un monde de plus en plus individualiste, je peux comprendre que l'engagement chez les sapeurs-pompiers volontaires soit de plus en plus perçu comme contraignant.

En ce qui me concerne, après presque 19 ans d'engagement, je n'ai pas envie de lâcher, même s'il y a des contraintes par rapport à la vie familiale ». Agent technique municipal depuis 2018 au Foyer Georges-Brassens, Jonathan travaille auprès d'un « public fragile » où ses compétences et son expérience sont utiles et mises à contribution. « Au travail, je ne suis pas mobilisable », précise le sergent-chef. « Au CIS, nous fonctionnons avec un système de garde postée à la caserne la nuit ou le week-end. J'occupe une bonne partie de mon temps libre pour les autres. Mais je suis toujours animé par ce que je fais. Être sapeur-pompier volontaire m'a apporté la maturité, la rigueur, la discipline, l'esprit de corps. Et savoir porter secours m'est aussi utile au travail et dans la vie de tous les jours ».

« UNE GRANDE FAMILLE ET UNE SUPER AVENTURE HUMAINE »



© UDR SDIS 45 - Christophe Garnier



© UDR SDIS 45 - Christophe Garnier

REJOINDRE LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Vous avez entre 12 et 13 ans et vous êtes intéressé(e) par l'univers des sapeurs-pompiers ?

Les Jeunes Sapeur-Pompier Orléans Sud Loire recruteront des candidat(e)s à la rentrée 2026.

Durant l'année, une formation est dispensée chaque mercredi et/ou samedi par des animateurs sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires. Cette formation porte sur 4 domaines : **Le secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement et le sport**. Les jeunes inscrits participent également à des manœuvres, à des rassemblements et à des compétitions. Ce cursus de formation est validé à terme par le Brevet de Jeune sapeur-pompier. L'objectif des JSP est d'initier les adolescents au métier de sapeur-pompier, de développer leur esprit de solidarité et de susciter éventuellement des vocations.

Intégrer une section de Jeune sapeur-pompier est en effet la voie royale pour devenir ensuite sapeur-pompier volontaire (dès 16 ans) ou professionnel.



Jeunes Sapeurs-Pompiers Orléans Sud Loire
186 rue du Languedoc - 45100 Orléans
02 38 25 20 20



Janvier 2026



Du jeudi 8 au dimanche 25 janvier
EXPOSITION
40^È SALON DES ARTISTES
CHEMINOTS DE
L'ORLÉANAIS
 > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61
 CHÂTEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
 > FERMÉ LE LUNDI
 > ENTRÉE LIBRE

Mardi 13 janvier
CLUB DE LECTURE
 Papote entre vous !
 > MÉDIATHÈQUE
 > À 16H
 > ENTRÉE LIBRE, ADULTES



Mercredis 14 janvier, 21 janvier ou 28 janvier
STAGES D'INITIATION À LA TYPOGRAPHIE
 Présentation des techniques et élaboration d'un document
 > ATELIER TYPOGRAPHIQUE LE CASSETIN (ENTRE L'ÉGLISE ET LA MAIRIE)
 > DE 9H À 12H ET DE 13H À 16H (PRÉVOIR LE REPAS DU MIDI)
 > 60€/PERS. ET 50€ POUR LES SARANAIS
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 71 88 22 13

SON ET ENREGISTREMENT
 Atelier de sensibilisation au traitement du son dans les musiques actuelles amplifiées par David Hazak, professeur de basse à l'EMMD (À partir de 9 ans)
 > AUDITORIUM DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
 > À 14H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

HEURE DU JEU VIDÉO
 Nikoderiko (à partir de 8 ans)
 > MÉDIATHÈQUE
 > À 15H ET À 16H30
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

THEÂTRE « Fiesta » proposé par le TTN
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 18H
 > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Jeudi 15 janvier
CONFÉRENCE « Comprendre le Cloud », proposée par le Cimas
 > SALLE DES FÊTES
 > À 14H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



Vendredi 16 janvier
SÉANCES D'ART FLORAL
 proposées par Petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H
CAFÉ NUMÉRIQUE
 Découvrir une alternative gratuite à Windows 10 avec Linux Mint
 > MÉDIATHÈQUE
 > À 18H
 > ENTRÉE LIBRE, ADULTES

Vendredi 16 janvier
CONSEIL MUNICIPAL
 > SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
 > À 19H
 > SÉANCE PUBLIQUE



Samedi 17 janvier
À VOS PELOTES,
 avec Josette et Thérèse
 Venez tricoter et poser vos questions à nos 2 passionnées
 > MÉDIATHÈQUE
 > DE 10H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE, À PARTIR DE 8 ANS

FORMATION PSC1 organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

 > INSTITUT DES CENT ARPENTS
 > DE 8H À 12H ET DE 13H À 18H30
 RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84

BASKET N2 (F)
 Usm Saran reçoit Rennes Avenir
 > GYMNASSE GUY VERGRACHT
 > À 20H



Dimanche 18 janvier
FOOTBALL N3 (M)
 Saran FC reçoit SO Romorantin
 > STADE JACQUES MAZZUCA
 > À 14H30

BASKET N2 (F)
 Usm Saran reçoit Rennes Avenir
 > GYMNASSE GUY VERGRACHT
 > À 20H

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



Mardi 20 janvier

JEU VIDÉO SENIORS

Découverte et entraînement pour le tournoi de jeu vidéo Seniors du 24 mars : Everybody 1-2 Switch

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 16H À 17H
- > RÉSERVÉ AUX PLUS DE 62 ANS



VILLE ET CAMPAGNE

Mercredi 21 janvier et Samedi 24 janvier

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(dès 4 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30 LE MERCRIDI ET À 15H30 LE SAMEDI
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Mercredi 21 janvier
HEURE DU JEU VIDÉO

Untitled Goose Game
(dès 8 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H ET À 16H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Vendredi 23 janvier
CONCERT

« Ville-Campagne » par le P'tit Crème

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 19H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



HEURE DU JEU VIDÉO : Untitled Goose Game & Townscaper (dès 8 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 14H ET À 15H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

LECTURES

Voyage dont vous êtes le héros (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 16H30
- > ENTRÉE LIBRE

JEUX

Spécial Jeux TV (Ados-Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H
- > ENTRÉE LIBRE



Dimanche 25 janvier

BOURSE DES LOISIRS CRÉATIFS ET COUTURIÈRES,

organisée par la MLC

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 9H À 17H



Jeudi 29 janvier

RÉCIT-CONCERT

« Venise, récit chanté d'un corps », proposé par le TTN

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00



Samedi 31 janvier

MARCHE DU GIVRE

, proposée par l'Usm Saran Marche

- > DÉPART ENTRE LE RIGOLOU ET LES TENNIS DE L'ORÉE DE LA FORêt
- > RENDEZ-VOUS À 13H30 POUR LA 12 KM, À 14H30 POUR LA 6 KM
- > OUVERTE À TOUS LICENCIÉS OU NON DE L'ASSOCIATION, PRÉVOIR SON RAVITAILLEMENT (EAU, EN-CAS)
- > RENSEIGNEMENTS WWW.USMSARANMARCHE.COM

RETRouvez la programmation
DES STAGES DE LA MLC
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ET DE ART'S DANSE
RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32



SUR LE MAGAZINE CULTUREL
OYEZ ! OU SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.SARAN.FR

LA MAISON DES URGENCES VÉTÉRINAIRES :

UNE PRÉSENCE BIENVENUE



Un cabinet vétérinaire spécialisé dans les urgences a ouvert il y a trois mois aux Sables de Sary.

Il assure les consultations aux horaires de fermeture des vétérinaires habituels.

Un chat blessé ou malade, un chien qui présente des symptômes anormaux ou a avalé un jouet... La situation en elle-même est préoccupante et l'est encore davantage lorsqu'elle se déroule en soirée, lors d'un week-end ou un jour férié. Jusqu'ici c'était un cabinet vétérinaire local qui, à l'instar du fonctionnement des pharmacies, assurait un tour de garde. Depuis le 30 septembre, il existe une clinique pour les urgences, **installée dans la zone artisanale des Sables de Sary**. « Nous prenons le relais des cabinets, expliquent Angélique Latrobe, vétérinaire et Charline Bousseffa, auxiliaire vétérinaire, deux des trois associés. Nous travaillons avec les vétérinaires locaux, en pleine collaboration. Nous avons obtenu leur aval pour nous installer ». Et plus loin, le duo de préciser : « L'installation s'est bien déroulée. Nous étions très attendus et avons reçu un bon accueil de la population. Nous répondons plus qu'à un besoin, à une vraie né-



cessité, tant il existe une pénurie de vétérinaires sur le territoire français. Le premier week-end nous avons enregistré une centaine de consultations ».

Consultations uniquement sur rendez-vous

La structure saranaise, qui **compte sept vétérinaires et cinq auxiliaires** est une antenne du réseau national Émergence Vet. C'est la 19^e en France et la première en région Centre. Pour obtenir un rendez-vous, il est nécessaire de contacter par téléphone une plateforme nationale. Des vétérinaires régulateurs y hiérarchisent les priorités, de la simple inquiétude à l'urgence vitale. À noter que la personne que vous aurez en ligne est en mesure de vous prodiguer gracieusement des conseils. Sachez aussi que la plupart

des cliniques vétérinaires locales ont délégué leur service de garde à l'établissement saranais. Les gens nourrissent un lien particulier avec leurs animaux. La relation a en effet beaucoup évolué ces dernières décennies. Plus qu'un animal de compagnie, il est aujourd'hui un compagnon de vie, un membre de la famille à part entière. Qu'il s'agisse de chats, chiens ou des Nouveaux Animaux de Compagnie : furets, lapins, petits rongeurs, oiseaux, reptiles... **la clinique vétérinaire de Saran apporte une réponse et une prise en charge**. « Nous recevons des animaux du Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir... concluent Angélique et Charline. Les gens nous remercient souvent. Nous sommes contents d'être sur la région ».

• Didier Colin



MAISON DES URGENCES VÉTÉRINAIRES

71, rue des Sables des Sary - 45 770 Saran

Horaires :

De 19h30 à 7h30 en semaine
À partir de 13h le samedi
Et 24h/24 les dimanches et jours fériés

Uniquement sur rendez-vous en appelant le 31 15 ou le 02 30 23 20 20



1^{er}
tour

15 mars

Allo
ns Voter!2^d
tour

22 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026, MODE D'EMPLOI

Les 15 et 22 mars 2026, les saranais sont appelés à se rendre aux urnes afin d'élire leurs conseillers municipaux. Inscription sur les listes électorales, bureaux de vote, procuration... Tout savoir sur les élections municipales.



QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter aux élections municipales 2026, un électeur doit réunir toutes ces conditions :

- avoir au moins 18 ans à la date du vote,
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne,
- être inscrit sur les listes électorales
- jouir de ses droits civils ou politiques
- avoir une attaché avec la commune (domicile ou contribuable)

SUIS-JE INSCRIT ?

Si vous avez effectué votre recensement citoyen en mairie – obligatoire à partir de 16 ans et indispensable pour l'inscription aux examens comme le Bac – vous êtes automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser, dès votre 18^e anniversaire.

Vous pouvez vérifier simplement votre inscription électorale et votre bureau de vote, en ligne. Pour cela il suffit de vous connecter sur www.service-public.fr, avec vos identifiants Service Public ou France Connect, puis de renseigner votre nom, votre prénom et la ville dans laquelle vous pensez être inscrit.

Si vous avez déménagé, vous devez le déclarer et vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. Si vous avez déménagé, en restant dans la même commune, vous devez aussi le déclarer afin de recevoir votre carte électorale à la bonne adresse et potentiellement vous voir attribuer un autre bureau de vote.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES



Comment s'inscrire ?

- En ligne, sur le site service-public.fr (Inscription simple, gratuite et sécurisée).
- En mairie, sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture, avec une pièce d'identité récente (passeport ou carte nationale d'identité), un formulaire cerfa n°12669 (fourni en mairie) et un justificatif de domicile.

Quelle est la date limite des inscriptions ?

- Jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus, si vous vous inscrivez en ligne.
- Jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus, si vous vous inscrivez en mairie.

*NB : le délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. Si vous avez 18 ans entre les deux tours du scrutin, vous pourrez solliciter votre inscription pour pouvoir voter uniquement lors du second tour.

Vous aurez 18 ans avant le 22 mars 2026 et allez voter pour la première fois lors des élections municipales ?

Si vous avez fait votre recensement citoyen lors de votre 16^e anniversaire, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales. **En cas de doute, vous pouvez contacter le service élections via elections@ville-saran.fr ou vérifier votre inscription directement sur le site service-public.fr.**



Restez attentifs aux informations concernant les élections !

Dans les prochains numéros de votre Repères, nous reviendrons sur le déroulement du vote, les bureaux de vote sur Saran, la demande de procuration, la réception de la carte de vote ou la recherche d'assesseurs.

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SANTÉ À SARAN

OÙ EN EST-ON



Un médecin généraliste vient de s'installer dans le centre médical Marcel Paul, qui accueille désormais trois nouveaux cabinets. Trois, c'est également le nombre de cabinets supplémentaires qui sont en cours de création aux Champs Gareaux, en vue de l'ouverture d'un Centre de santé. Enfin, autre motif de satisfaction pour l'amélioration de l'accès de tous aux soins et à la santé : le possible classement par l'ARS de Saran en zone prioritaire.

Un nouveau docteur, s'est installé depuis novembre, au cabinet de la rue Marcel-Paul (quartier Chêne Maillard). Le secrétariat de ce nouveau généraliste a commencé à appeler **une partie des 750 Saranais sans médecin traitant** qui se sont déjà inscrits sur la liste d'attente mise en place sur le site internet de la Ville (ndlr : cette liste est toujours ouverte). À noter que le médecin poursuit dans le même temps ses activités hospitalières à Oréliance. **L'arrivée d'un troisième médecin dans la structure est également espérée.** En effet, les travaux qui viennent de s'achever ont permis **la création de trois nouveaux cabinets médicaux** pouvant accueillir de nouveaux praticiens. Un contact est déjà pris avec un cardiologue.

Dans le même temps, une réflexion est actuellement menée pour créer **trois autres**

cabinets supplémentaires. Ce qui porterait **la capacité globale de la rue Marcel-Paul à dix cabinets médicaux**. Des discussions sont d'ores et déjà établies avec divers acteurs de la santé : pédiatre, psychiatre, psychologue...

Un nouveau zonage espéré

L'actualité est forte aussi du côté du futur centre de santé des Champs Gareaux. La Ville, propriétaire des locaux, vient d'y effectuer, d'importants travaux d'aménagement. Ceux-ci, en conformité avec le cahier des charges de la **Région Centre-Val-de-Loire, qui pourrait y salarier des médecins généralistes**, via le Groupement d'intérêt public Pro Santé. Livrés fin janvier sur une surface de 250 m², pour un coût de 300 000 euros, les locaux abritent trois cabinets en capacité d'accueillir

autant de médecins, en priorité généralistes. Cette structure sanitaire de proximité est complémentaire de la médecine libérale. Elle vise à faciliter l'installation de nouveaux médecins généralistes sur le territoire. Selon l'Assurance Maladie il y aurait encore sur la commune **2 368 Saranais sans médecin référent**.

Autre bonne nouvelle : **le classement de la commune en Zone d'Intervention Prioritaire, pourrait enfin être acceptée**, puisque la demande a été proposée par les instances de l'ARS (Agence régionale de santé). Ce nouveau zonage est dévoilé le 1^{er} janvier 2026 et pourrait permettre l'arrivée de nouveaux médecins en apportant des aides à l'installation de futurs praticiens.

• Didier Colin

FORUM « C'EST MA SANTÉ », UN VRAI SUCCÈS



Le Forum santé qui s'est tenu le 26 novembre au gymnase Jean Moulin, **organisé par la Ville, en partenariat avec des associations et des professionnels de Santé**, a enregistré une belle affluence avec 200 visiteurs. Nombreuses (83 % de femmes) et nombreux sont venus s'informer, bénéficier de conseils, de vaccinations, de dépistages, participer à des ateliers (diététiques, santé des femmes, gestes de premier secours...). L'action est appelée à être reconduite l'an prochain.





© Nicolas Devaux

À 20 ans, ce pur produit de la formation saranaise, brille en Proligue avec les Septors. Pour 2026 Malo a identifié ses objectifs : accéder à la Starligue, avec Saran et signer son premier contrat professionnel.

Avec sa première partie de saison en tous points remarquable, l'ailier gauche **fait figure de révélation**. « J'ai franchi un cap cette année, assure-t-il. En rejoignant pleinement le groupe dès la préparation estivale on progresse forcément, on s'implique dans le projet. J'ai bien été intégré dans un groupe jeune. Je suis content d'avoir du temps de jeu ». Le jeune attaquant des Septors, qui se dit perfectible, a affiché sur les matches allers un taux de réussite bluffant de 80 % dans ses face-à-face avec le gardien adverse. Celui qui arrive régulièrement à **forcer le verrou des défenses adverses** présente toutefois un parcours atypique. En effet, dans les catégories jeunes il est passé à **travers les mailles de la détection fédérale**. « On ne m'a pas ouvert les portes, mais j'ai toujours eu cela en moi. Mon objectif et mon rêve ont toujours été de devenir professionnel. Je me suis donné un défi : travailler, travailler... ». Sa chance, le Saranais a su la saisir. Et de quelle manière ! Après avoir participé à **deux montées successives avec la réserve** du centre formation (affilié au Saran Loiret HB), c'est tout naturellement, que le coach Luis Cruz le lance dans le grand bain. Lors de la saison 2024-25 il fait quelques apparitions avec les pros, dont une en coupe de France **face au grand Paris-Saint-Germain**. « C'était un truc de gamin, rem-

bobine-t-il. Jouer contre tous ces grands joueurs, ces internationaux... Ce soir-là j'ai marqué trois buts. Ça met la confiance ».

Envergure, école de commerce et puzzles

Malo décoche des tirs dans des attitudes extrêmement variées. Ses qualités selon lui : la vitesse, l'adresse et les qualités mentales, « sans lesquelles rien n'est possible ». Il met aussi en avant son envergure (il mesure 1,93 m). **Un physique original pour un ailier**, qui lui permet dans ses attaques de trouver des angles surprenants. On peut ajouter que son style de jeu est aussi caractérisé par la détente, le sens du jeu et l'intelligence. « J'adore ce poste, indique-t-il. J'aime jouer avec le gardien ». Enfant de la balle, **Malo Le Tumelin a de qui tenir**. Ses parents, Yoann et Karine, étaient handballeurs et son grand-père Jacques fut pendant quinze ans président de l'*USM général*. « Il est la fierté de la famille, assure celui-ci avec émotion. Il s'est battu tout seul pour être là où il est aujourd'hui. Il vit son rêve ». Jeune homme bien dans sa tête et ses baskets, Malo est en troisième année d'école de commerce. « Mon projet est

d'avoir un double bagage », lance-t-il avec conviction. En ce mois de janvier où il est de tradition d'exprimer ses voeux, l'ailier livre les siens : « sur le plan collectif la montée en Starligue. Et sur le plan personnel toujours prendre du plaisir en jouant, obtenir un contrat pro et apporter le plus possible au groupe ».

Malo consacre ses loisirs à la lecture (romans, polars, autobiographies sportives, livres de développement personnel...), à la musique (rap, musiques actuelles...)... et aux puzzles. Assurément, Malo Le Tumelin est en train d'associer les pièces d'un avenir prometteur.

• Didier Colin



Espace public



VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025

- Tarifs 2026 des prestations municipales :

Les tarifs 2025 sont revalorisés à hauteur de 1,5 % pour les prestations très sociales (restauration scolaire), 2 % pour les prestations sociales, 3 % pour les cimetières, et 3,5 % pour les autres prestations.

- Convention relative à la réalisation de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 :

La collectivité réalisera ces opérations pour le compte de la préfecture pour ce qui concerne son territoire.

- Renouvellement du bail de location entre la ville et l'association *L'espoir Saint-Martin de Saran* :

Il convenait de revoir le bail avec l'association propriétaire du site qui accueille l'administration du Théâtre de la Tête Noire ainsi que la compagnie de Patrice Douchet, et d'actualiser les conventions passées avec ces deux associations.

- Renouvellement de la convention de dons alimentaires entre la ville et l'association *Les Mains Tendues* :

À l'instar de son soutien à d'autres associations caritatives, la commune s'engage ici à fournir des dons alimentaires pour une valeur maximale de 2000 € en 2026.

- Convention de mise à disposition de services de la ville de Saran avec le SIVU des IFS :

Chaque année, cette convention traduit les engagements pour une administration du syndicat intercommunal par les services municipaux.

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Actualisation :

Une clause permet dorénavant d'indemniser des situations d'interim assurées par certains agents.

- Convention sans engagement avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret pour la protection sociale complémentaire - modification - adhésion pour le seul risque prévoyance :

Le Conseil municipal souhaite que la collectivité reste fidèle à la contribution aux risques de santé des agents couverts par des organismes labellisés, tout en s'associant à la consultation du Centre de Gestion pour le risque prévoyance.

- Crédits scolaires 2026 :

Le soutien municipal au fonctionnement des écoles est pérennisé en 2026 (ex : 33,50 €/enfant en maternelle, 36,30 €/enfant en élémentaire).

- Subvention exceptionnelle - USM Basket-ball :

Pénalisé par des partenaires lui ayant fait faux bond, le club présente un plan d'action de nature à rétablir une situation financière aujourd'hui délicate qu'il convenait d'accompagner à hauteur de 20 000 €.

- Subvention exceptionnelle - encouragement au sport - nouvelle section USM Bike trial :

Issue de l'USM VTT, cette nouvelle section sportive bénéficie d'un soutien de 500 €.

- Subvention exceptionnelle - Louis Grillon - pratique du bike trial :

Licencié à l'USM Bike trial, ce sportif multiple champion de France et du monde est subventionné pour 500 €, ce qui contribue au financement de déplacements lointains.

- Politique de soutien au handicap - Aide pour l'achat d'un ordinateur portable et aide pour participer au championnat de France de boccia :

Deux aides de 250 € sont octroyées à deux saranais.

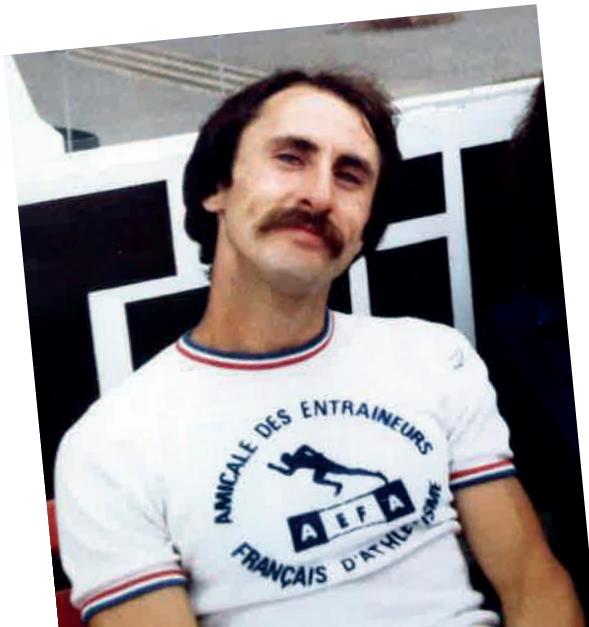
- Approbation des conventions avec ANM Consommation pour le service Maintien à domicile et la résidence autonomie Georges-Brassens :

Les modalités de conventionnement de ces services réglementés par le code de l'action sociale et des familles prévoient le recours à un organisme de médiation en cas de litige avec un administré.

- Protocole d'accord transactionnel avec la société Chaumont Promotion :

Afin de sortir d'un contentieux en cours portant sur l'achat d'un terrain de la ZA de la Motte Pétrée non aménagé par son acheteur, ce dernier accepte la résolution de la vente et paiera une indemnité de frais de justice, la commune renonce à l'indemnité de résolution.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr



Hommage à Dominique Legagneux

*Passionné de l'activité physique
et du geste sportif*

C'est en présence d'une foule importante que se sont déroulées le 4 novembre à Gidy, les obsèques de Dominique Legagneux.

Décédé le 28 octobre à l'âge de 76 ans, Dominique Legagneux était une figure connue de très nombreux Saranais et du monde enseignant et sportif.

Arrivé en 1973 dans l'Orléanais, ce Girondin d'origine fut professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) au collège Montjoie de 1980 à 2003, d'abord certifié puis agrégé.

Plus qu'une profession, il s'agissait pour lui d'une vocation née à l'adolescence.

Ainsi, pendant plus de deux décennies, Dominique Legagneux a dispensé son enseignement à plus de 3 000 collégiens Saranais et les a familiarisé à l'activité

physique et à la pratique sportive. « Pour lui, le sport était un vecteur social, une leçon de la vie, avec la notion d'effort et de dépassement de soi, sainement. Il a vraiment à cœur de partager et de transmettre cela », confie son fils Sébastien, également professeur d'EPS au collège Montjoie.

Impliqué sur la piste comme à la ville, Dominique Legagneux fut tout d'abord un athlète de haut niveau et un compétiteur émérite (De 1967 à 2015), qui collectionna titres et médailles prestigieuses : De celle de Vice-champion de France sur 4x200m en 1976, à celle de Champion de France indoor sur 60m à 50 ans, en 2000. Licencié à l'ASFAS de longue date, il y fut également l'entraîneur des sprinteurs. Deux médailles de la jeunesse et des

sports viendront successivement récompenser son engagement associatif.

De 2003 à 2009, il poursuivra et achèvera son parcours professionnel au lycée Jacques-Monod de Saint-Jean-de-Braye. Retraité actif et lecteur assidu de « L'Équipe », Dominique Legagneux consacrera ses loisirs à la marche, à la montagne en été et aux voyages, sans jamais manquer la retransmission des grands événements sportifs, à commencer par le foot, le rugby et le Tour de France. La Ville de Saran adresse ses sincères condoléances à son épouse, ses deux enfants et tous les membres de sa famille et amis.

• Arnaud Guilhem

CARNET DE ROUTE - novembre et début décembre 2025

Nous saluons l'arrivée de

- Ibrahim ARIFI, 3 novembre
- Zaïon FUMEY, 6 novembre
- William DARIDAN, 9 novembre
- Elyo GARCIA, 11 novembre
- Raphaëlle MIESCH, 17 novembre
- Luna LÉVÈQUE, 19 novembre
- Rym BABID BOUTCHICH, 20 novembre
- Jélani MAVAKALA, 1^{er} décembre

Nous regrettons le départ de

- Roger HERPE, 89 ans
- Lionel MICHAU, 77 ans
- Francis CAILLET, 88 ans
- Marcelle PAQUIN née SAMSON, 95 ans
- José RODRIGUES DA COSTA, 88 ans
- Mathieu ROYER, 36 ans



CÉRÉMONIE DES

SPORTIFS. & Dirigeants MÉRITANTS

Le 5 décembre, s'est déroulée à la Halle Jacques-Mazzuca, la cérémonie des sportifs méritants, devant près de 400 spectateurs.

Au total, 205 récompensés, dont 181 sportifs et 24 arbitres, éducateurs, bénévoles et dirigeants. L'occasion de mettre en lumière l'ensemble des sportifs saranais qui font rayonner la ville. Mais également de remercier l'ensemble des dirigeants et des bénévoles qui font vivre ces associations.

Parmi les moments forts, Bernard Dugalleix, qui fut l'un des piliers du développement du sport saranais, s'est vu remettre la médaille d'or de l'engagement associatif.

Photos - © Remi LAILHEUGUE

